

Stambolis-Ruhstorfer, Michael. 2017.

« La “Multidimensionnalité” Comme Outil de Lutte pour une Justice Raciale et Sexuelle Complète ».

In *Critical race theory: une introduction aux grands textes fondateurs*, édité par Hourya Bentouhami et Mathias Moschel, 309-18. Paris:

Dalloz.

Author's Pre-Print Version

Quels sont les effets du pouvoir hétéronormatif sur des pratiques et des théories des mouvements antiracistes ? Comment l'hétérosexisme construit-il les dominations de race tout autant que les dominations sexuelles ? Ces questions sont au cœur du chapitre suivant dans lequel Darren Hutchinson, professeur de droit à l'Université de Floride, expose l'impensé (homo, bi et trans)sexuelle des analyses de ses pairs. Dans son texte, qui inaugure au sein de la *Critical Race Theory* une approche attentive aux questions d'orientation sexuelle, il ne s'agit pas simplement de déplorer le manque de solidarité entre les communautés LGBT et les différentes communautés des personnes de couleurs (Noirs, Asiatiques, Latinos, etc.). Hutchinson a un but bien plus ambitieux : démontrer les risques d'une grille d'analyse antiraciste qui aborde les revendications des minorités sexuelles comme étant essentiellement différentes de celles des personnes de couleur.

Selon Hutchinson, la sexualité sert de mécanisme pour la domination raciale et le racisme sert de mécanisme pour la domination sexuelle. L'auteur nous amène donc à voir, à travers ses descriptions des systèmes de surveillance de la reproduction des esclaves, par exemple, comment la race et la sexualité ont toujours été des outils d'oppression qui sont obligatoirement interdépendants¹. Or, justement, le pouvoir hégémonique raciste et hétérosexiste réussit à distinguer et à diviser entre la race et la sexualité de manière à empêcher de penser la *multidimensionnalité* des subjectivités et des luttes émancipatrices. Selon cette perspective dominante, une personne, par exemple, est noire *ou* homosexuelle, mais pas les deux à la fois. Ces deux catégories s'excluent mutuellement également du point de vue des politiques publiques. Par exemple, l'on est victime d'un crime de haine soit à cause de sa race, soit à cause de sa sexualité. Elles s'excluent aussi du point de vue des mouvements sociaux : les mouvements antiracistes luttent contre le racisme alors que les mouvements LGBT luttent contre l'hétérosexisme. Pour Hutchinson, il est urgent de répondre à cette ségrégation conceptuelle, pragmatique, et stratégique afin de mieux s'attaquer aux racines même du système d'oppression qui se nourrit de cette division qu'elle crée.

Bien que cette façon de voir la relation entre les dominations s'inspire de *l'intersectionnalité*, décrit ailleurs dans cet ouvrage, Hutchinson préfère parler de *multidimensionnalité*. De son point de vue, celle-ci est plus à même de capturer l'articulation race-sexualité que *l'intersectionnalité*, qui lui semble trop étroitement limitée aux personnes à

¹ D. L. Hutchinson, « Ignoring the sexualization of race: Heteronormativity, critical race theory, and anti-racist politics », *Buffalo Law Review*, 1999, vol. 47, n° 1, p. 65.

l'intersection des exclusions, c'est-à-dire des femmes noires pauvres (et lesbiennes)². Tout en soulignant l'importance cruciale des contributions de *l'intersectionnalité* à la recherche et au progrès des luttes émancipatrices, Hutchinson souhaite nous faire comprendre que le pouvoir raciste et hétéronormatif crée non seulement des exclusions précises à l'intersection des dominations, mais façonne toutes les positions sociales et les subjectivités, y compris parmi ceux qui sont privilégiés. Au final, vu la synergie entre les deux approches, cette différenciation s'apparente davantage à une question de réajustement de perspective qu'à un changement radical de théorisation.

Néanmoins, il est certain que la contribution de Hutchinson est fondamentale pour l'appréhension de l'imbrication des formes d'assujettissement. Il nous oblige à nous poser la question de la co-construction du racisme et de l'hétérosexisme. Son argument montre que d'un côté, les pratiques et les discours racistes sont toujours sexualisés, et que de l'autre, les pratiques et les discours homophobes et transphobes sont toujours racialisés. En même temps, les luttes émancipatrices, lorsqu'elles n'interrogent pas cette articulation entre les deux, peuvent reproduire les dominations. Par exemple, Hutchinson attire notre attention sur l'homophobie raciste qui peut amener certains militants des mouvements antiracistes à vouloir occulter l'homosexualité des gens de couleur afin de répondre aux attentes de « respectabilité » requises pour être mieux entendus par les politiques dominants, racistes et homophobes. Cela peut également se produire lorsque les dirigeants de certaines organisations antiracistes disent qu'il n'est pas nécessaire d'inclure un programme de lutte contre l'homophobie dans leurs revendications parce que les personnes LGBT seraient économiquement « privilégiées ». Cette prise de position reproduit l'idée (fausse) que les LGBT sont blancs et aisés.

L'extrait d'article traduit ici se concentre principalement sur l'absence d'une analyse de l'hétéronormativité au sein des mouvements et des idées antiracistes et aux torts que cela peut causer aux personnes LGBT de couleur et au programme des droits civils plus largement. En effet, ne pas prendre en compte les besoins de ces personnes à cause de leur homosexualité ou de leur identité transgenre rend le mouvement antiraciste incomplet ; il laisse nécessairement de côté des personnes de couleur (qui sont LGBT). Cependant, Hutchinson ne critique pas seulement le manque d'efforts antiracistes envers les questions sexuelles. Au contraire, l'analyse du corollaire, c'est-à-dire du racisme dans le mouvement LGBT et ses effets néfastes sur les personnes LGBT de couleur et sur la lutte contre l'hétérosexisme plus globalement, est essentiel pour comprendre le problème. Cette autre moitié du travail est réalisée dans un article que Hutchinson publie en 1997, quelques années avant l'extrait publié dans cet ouvrage³. Il serait donc erroné de croire que la responsabilité de promouvoir l'analyse multidimensionnelle incombe aux seuls antiracistes.

La capacité hégémonique du pouvoir à découper la race et la sexualité en catégories qui s'excluent mutuellement a des effets pervers et dommageables à plusieurs niveaux. Bien qu'ils soient détaillés dans l'article de Hutchinson, il convient d'en rappeler certains ici tant

² *Ibid.*, p. 5.

³ D.L. Hutchinson, « Out yet unseen: A racial critique of Gay and Lesbian Legal theory and Political Discourse », *Connecticut Law Review*, 1997, vol. 29, p. 561-637.

leurs enseignements sont encore d'actualité et nous permettent de comprendre des phénomènes sociaux des deux côtés de l'Atlantique. D'abord, la division systématique entre la race et la sexualité est un outil efficace que les conservateurs exploitent afin de monter les minorités raciales et sexuelles les unes contre les autres. Nous pouvons voir cette stratégie, par exemple, lorsque les organisations qui essaient d'empêcher la reconnaissance des droits des homosexuels, tels que le mariage entre personnes de même sexe, parlent au nom des personnes de couleurs. Que ce soit *La Manif pour tous* en France ou la *National Organization for Marriage* aux Etats-Unis, ces groupes ont dénoncé l'usage fait par les défenseurs du « mariage pour tous » du discours des droits civiques. Des militants pro-LGBT avaient effectivement utilisé l'analogie avec la race pour dire que la discrimination contre les homosexuels était équivalente à celle contre les Noirs. Faisant écho à certaines voix antiracistes qui critiquaient cette utilisation de l'histoire des droits civiques à des fins pro-LGBT, les conservateurs anti-mariage se sont mis à reproduire ces critiques. Cette stratégie leur permet non seulement de prôner des valeurs homophobes, mais aussi d'avoir l'air de défendre la cause antiraciste, une préoccupation sociale qui ne leur est cependant pas souvent si chère⁴. Pour Hutchinson, il est difficile de comprendre que des représentants de mouvements antiracistes puissent critiquer « la récupération » du discours des droits civiques par le mouvement LGBT sans dénoncer avec autant de ferveur l'instrumentalisation de la cause antiraciste par des forces politiques qui sont pourtant contre leurs intérêts⁵.

Cette instrumentalisation est possible car le pouvoir raciste et homophobe favorise une concurrence des victimisations où les groupes assujettis, dont chacun cherche à promouvoir sa cause, essaient de correspondre aux normes des groupes dominants. La pression sociale et politique peut conduire des personnes à vouloir s'acheter une respectabilité aux yeux des dominants en adoptant leurs valeurs. En ce qui concerne la lutte contre le racisme, comme nous l'avons déjà vu, Hutchinson observe ce phénomène dans le rejet des personnes LGBT par certains penseurs et militants de couleur. Ils chercheraient, selon cette perspective, à présenter aux dominants une communauté aux comportements sexuels irréprochables (et donc hétérosexuels), ce qui serait particulièrement important en raison de la sexualisation du racisme. En effet, Hutchinson nous rappelle comment l'esclavage et les institutions ségrégationnistes après l'esclavage ont toujours dépeint la sexualité des Noirs comme menaçante, dangereuse, et nécessitant une intervention sociale et juridique⁶. Ce racisme homophobe, qui peut conduire des militants antiracistes à occulter l'homosexualité des communautés de couleur, se trouve également en France lorsque, par exemple, des personnes qui pensent représenter les valeurs des communautés maghrébines ou noires manifestent aux côtés de *La Manif pour tous* contre le mariage entre personnes de même sexe au nom de leurs groupes. Cette instrumentalisation de la division sexualité-race renforce encore l'idée selon

⁴ E. Fassin, « Same-sex marriage, nation, and race: French political logics and rhetorics », *Contemporary French Civilization*, 1 janvier 2014, vol. 39, n° 3, pp. 281-301 ; E. Fassin, « Extrêmes droites en tous genres », *Lignes*, 2015, vol. 45, n° 3, pp. 32-42 ; C. Robcis, « Liberté, Égalité, Hétérosexualité: Race and Reproduction in the French Gay Marriage Debates », *Constellations*, 1 septembre 2015, vol. 22, n° 3, pp. 447-461.

⁵ Hutchinson, « Ignoring the sexualization of race », *op. cit.*, p. 73.

⁶ *Ibid.*, p. 47 Hutchinson explique comment cette racialisation de la sexualité est différente pour les hommes et les femmes, et comment elle opère également pour toutes les autres minorités raciales (Latinos, Asiatiques, Amérindiens, etc.).

laquelle les personnes LGBT sont blanches (et aisées) et que les personnes de couleurs sont hétérosexuelles.

Depuis la publication de l'article de Hutchinson, nous voyons que ce pouvoir est une politique à géométrie variable qui emploie une deuxième stratégie qui est le reflet inversé de la première. En déployant une analyse multidimensionnelle, il est possible de voir comment une certaine normalisation de la « tolérance » de la diversité sexuelle peut être utilisée afin de rejeter et de stigmatiser des gens de couleur, que ce soit aux Etats-Unis, en France, ou ailleurs. Il s'agit de « l'*homonationalisme* », un phénomène où les dominants racistes dépeignent des gens de couleurs comme homophobes et donc inacceptables comme membres de la communauté nationale⁷. Ce genre de rhétorique surgit dans les discours, par exemple, de la droite française qui, avant les débats sur le « mariage pour tous », louait les prétendues « valeurs républicaines » d'égalité des sexes et d'anti-discrimination envers les homosexuels, suggérant par là que les français de couleurs ne partageaient pas « l'identité nationale »⁸. Ce discours répondait à une double logique qui permit aux partis politiques de la droite, et aux idées qu'ils représentaient, de promouvoir un programme raciste tout en masquant le fait qu'ils n'avaient oeuvré ni pour les femmes ni pour les personnes LGBT. En effet, lorsqu'il s'agissait de lutter contre le mariage entre personnes de même sexe, leurs prises de positions homophobes ont réapparu. Des militants LGBT peuvent reproduire ce genre de discours aussi. Ce fut le cas, par exemple, lors du référendum *Proposition 8* en 2008 où une majorité d'électeurs en Californie vota pour la modification de la Constitution de l'Etat afin d'interdire le mariage entre personnes de même sexe. Certains représentants d'organisations LGBT jetèrent la faute sur les électeurs noirs, accusés d'avoir voté en majorité pour le changement constitutionnel⁹.

Au fond, en séparant race et sexualité, ces deux stratégies, tout en semblant contradictoires, reproduisent la même exclusion : les personnes LGBT deviennent racialisées comme blanches, et les Noirs deviennent sexualisés comme hétérosexuels (et homophobes). Ces assignations sont symptomatiques de la multidimensionnalité de l'oppression sexuelle et raciale qui fait disparaître les personnes de couleur LGBT. Soit elles sont conservatrices et intolérantes, soient elles doivent défendre les valeurs « traditionnelles ». Comme le fait remarqué Hutchinson, les personnes de couleurs ainsi assignées à l'une ou l'autre identité ne sont ni nuancées ni multiples dans la représentation de leurs idées ou de la composition de leurs populations.

A contrario, adopter une perspective multidimensionnelle peut permettre des avancées importantes pour les causes antiracistes et anti-hétéronormatives. Par exemple, dans l'Etat du Maryland - un Etat avec une population noire importante -, lors du référendum local en 2012 sur le mariage entre personnes de même sexe, des organisations antiracistes mirent en avant le fait que cette reconnaissance juridique était aussi une question de justice raciale dans la

⁷ J.K. Puar, M. Cervulle, J. Minx, *Homonationalisme : Politiques queer après le 11 Septembre*, Paris, Editions Amsterdam, 2012.

⁸ E. Fassin, « La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations », *Multitudes*, 1 septembre 2006, no 26, n° 3, pp. 123-131.

⁹ S. Lenon, « White as Milk : Proposition 8 and the Cultural Politics of Gay Rights », *Atlantis: Critical Studies in Gender, Culture & Social Justice*, 1 avril 2013, vol. 36, n° 1, pp. 44-54.

mesure ou les Noirs LGBT devaient avoir les mêmes droits que leurs frères et sœurs¹⁰. Les récents mouvements de « *Black Lives Matter* » contre la suprématie blanche aux Etats-Unis rejettent les politiques de la respectabilité et incorporent une perspective multidimensionnelle lorsqu'ils montrent, par exemple, comment les femmes trans noires sont victimes d'une violence policière particulièrement meurtrière¹¹. En plus, la multidimensionnalité donne à voir la réalité de certaines vies qui resteraient invisibles sans elle. Par exemple, le succès inattendu du film *Moonlight*, sacré meilleur film aux Oscars en 2017, a été célébré par des militants de « *Black Lives Matter* » et des critiques culturels noirs justement parce qu'il montre précisément cette contrainte sociale multidimensionnelle vécue par son personnage principal : son statut d'homme noir homosexuel le met à l'intersection de l'oppression raciste et de la violence homophobe, l'une renforçant l'autre sans la possibilité de les dénouer.¹²

Cette perspective permet également d'avoir une vision plus nuancée et plus empirique de la réalité des populations. Au niveau scientifique, une organisation telle que le *William's Institute*, un think tank de l'école de droit de l'Université de Californie Los Angeles, a œuvré pour la production de statistiques, issues en partie du recensement national, permettant de voir la distribution nationale des individus, couples, et parents homosexuels et leurs caractéristiques de race et de classe. Grâce à ce travail important, nous savons, par exemple, que contrairement aux stéréotypes, ce sont les couples homosexuels noirs qui ont le taux d'homoparentalité le plus important. Les enfants élevés par les couples de même sexe ne sont donc pas seulement dans les familles de blancs, aisées, vivant à San Francisco ou à New York. Ils sont, au contraire, concentrés davantage dans les états du sud comme le Mississippi, suivant la distribution nationale de la population noire¹³. Ces informations permettent de mieux organiser les luttes pour la justice raciale avec une perspective multidimensionnelle car elles mettent en relief l'impact disproportionnel des lois homophobes qui autorisent la discrimination contre les personnes LGBT, encore en 2017 et notamment dans le Sud, sur les familles noires¹⁴.

¹⁰ T. Tucker-Worgs, D.C. Worgs, « Black Morality Politics Preachers, Politicians, and Voters in the Battle Over Same-Sex Marriage in Maryland », *Journal of Black Studies*, 16 avril 2014, p. 0021934714530157.

¹¹ T. B. Lindsey, « Post-Ferguson: A "Herstorical" Approach to Black Viability », *Feminist Studies*, 2015, vol. 41, n° 1, pp. 232-237.

¹² H. Hilton, « Black Power : Barry Jenkins's 'Moonlight' », *The New Yorker*, 24 octobre 2016, <http://www.newyorker.com/magazine/2016/10/24/moonlight-undoes-our-expectations>.

¹³ G. J. Gates, *LGBT Parenting in the United States*, Los Angeles, CA, The William's Institute, 2013 ; M. R. Moore, M. Stambolis-Ruhstorfer, « LGBT Sexuality and Families at the Start of the Twenty-First Century », *Annual Review of Sociology*, 2013, vol. 39, n° 1, pp. 491-507.

¹⁴ Voir par exemple la loi HB2, votée en session exceptionnelle par le parlement de l'Etat de Caroline du Nord et promue par le gouverneur en mars 2016. Celle-ci interdit toute les municipalités ou organisme de l'Etat (telle que l'université) de sa juridiction, d'élargir la liste des caractéristiques protégées contre la discrimination au-delà de celle déjà établie par la loi anti-discrimination de l'Etat. Puisque ni l'orientation sexuelle ni l'identité sexuelle n'y figurent, les villes en Caroline du Nord qui jusqu'alors interdisaient la discrimination contre les personnes LGBT ont vu ces protections abrogées. La loi anti-discrimination au niveau fédéral n'inclut pas ces catégories non plus. Par conséquent, les entités publiques et privées en Caroline du Nord - et d'autres Etats avec des lois similaires - maintiennent le droit de discriminer les personnes LGBT. Par ailleurs, la loi HB2 a modifié certains chapitres des lois de l'Etat de Caroline du Nord, obligeant alors toute personne à utiliser les toilettes publiques qui correspondent à son « sexe biologique » figurant sur son acte de naissance. Cela a pour effet d'obliger les personnes trans à utiliser les toilettes qui ne correspondent pas à leur identité sexuelle.

Au moment de la publication de son article, Hutchinson appelle à l'inclusion de l'orientation sexuelle dans les catégories des caractéristiques protégées par les lois fédérales contre les crimes de haine et, surtout, contre la discrimination. Alors que la France interdit la discrimination sur la base de la race et de la sexualité, la loi fédérale américaine ne protège toujours pas les minorités sexuelles. Par ailleurs, la majorité républicaine en 2017, avec le soutien de Donald Trump et surtout de son vice-président évangéliste Mike Pence, a pour projet de entériner la discrimination, pour justification religieuse, contre les personnes (homo et trans)sexuelles dans le secteur privé.¹⁵ Hutchinson espérait que la protection juridique de l'orientation sexuelle dans les lois antidiscriminatoires allait permettre de commencer à mieux répondre aux oppressions multidimensionnelles. Puisque la France reconnaît déjà cette protection, des études empiriques éventuelles sur ce pays devraient nous permettre de voir si cette hypothèse se produit.

Néanmoins, il y a des barrières propres à la France qui empêchent des analyses et des prises de position multidimensionnelles. L'anti-communautarisme, relativement absent du cas américain, est un outil politique, médiatique et social puissant en France. Il met à mal toute identification à un groupe social supposé sous-national. Ceux qui se prononcent au nom des Noirs, des Magrébins, ou des homosexuels en tant que communauté et non en tant que citoyens de la République, se voient disqualifiés. Des personnages politiques de tous bords emploient cette stratégie de délégitimation à la fois contre les minorités sexuelles et contre les personnes de couleurs¹⁶. De plus, la critique de la catégorie même de race comme grille d'analyse socialement lisible, telle qu'elle l'est aux Etats-Unis, rend son utilisation politiquement compliquée en France¹⁷. L'institutionnalisation de l'anti-communautarisme et le rejet de la notion de race n'empêchent bien évidemment pas la construction des luttes antiracistes et pro-LGBT en France. Pour autant, ils rendent plus difficile l'expression d'un assujettissement collectif basé sur la race et l'orientation sexuelle, l'accès à une identité subjective et valorisée, et l'articulation de la multidimensionnalité des oppressions¹⁸. Par

¹⁵ M. Goldberg, « Donald Trump, the Religious Right's Trojan Horse, » *The New York Times*, 24 janvier 2017, <https://www.nytimes.com/2017/01/27/opinion/sunday/donald-trump-the-religious-rights-trojan-horse.html>.

¹⁶ Voir par exemple : R. Grossmann, F. Miclo, *La république minoritaire: contre le communautarisme*, Paris, Michalon, 2002 ; J. Mace-Scaron, *La tentation communautaire*, Paris, Plon, 2001 ; F. cois D. du Buysson, *Les Khmers roses : essai sur l'idéologie homosexuelle*, Paris, Blanche, 2003.

¹⁷ C. Bertossi, « The performativity of colour blindness: race politics and immigrant integration in France, 1980–2012 », *Patterns of Prejudice*, 28 août 2012, vol. 46, n° 5, pp. 427-444 ; E. Bleich, *Race Politics in Britain and France: Ideas and Policymaking Since the 1960's*, Cambridge UK, Cambridge University Press, 2003 ; E. Bleich, « Antiracism without Races », *French Politics, Culture & Society*, 1 janvier 2000, vol. 18, n° 3, pp. 48-74.

¹⁸ O. Fillieule, J.W. Duyvendak, « Gay and Lesbian Activism in France: Between Integration and Community-Oriented Movements », in B.D. Adam, J.W. Duyvendak, A. Krouwel (dir.), *The global emergence of gay and lesbian politics : national imprints of a worldwide movement*, Philadelphia, PA, Temple University Press, 1999, pp. 184-213 ; M. Stambolis-Ruhstorfer, « Labels of love: How migrants negotiate (or not) the culture of sexual identity », *American Journal of Cultural Sociology*, octobre 2013, vol. 1, n° 3, p. 321-345 ; M. Stambolis-Ruhstorfer, t A.C. Saguy, « How to Describe It? Why the Term Coming Out Means Different Things in the United States and France », *Sociological Forum*, 1 décembre 2014, vol. 29, n° 4, pp. 808-829 ; D. M. Provencher, *Queer French: Globalization, Language, and Sexual Citizenship in France*, Aldershot, UK, Ashgate, 2007 ; D. Caron, « Liberté, Egalité, Seropositivité: AIDS, the French Republic, and the Question of Community », *French Cultural Studies*, 1998, vol. 9, pp. 281-294.

conséquent, les personnes LGBT et des personnes de couleurs sont confrontées à des difficultés particulières en France tout en subissant, comme aux Etats-Unis, le racisme de leurs pairs LGBT et l'homophobie de leurs pairs noirs ou maghrébins¹⁹.

Ces obstacles ne devraient cependant pas empêcher le développement d'une perspective multidimensionnelle des oppressions sexuelles et raciales en France. Celle-ci doit néanmoins s'adapter nécessairement aux contraintes institutionnelles et culturelles dans le champ politique français que rencontrent les militants luttant contre le racisme et l'hétérosexisme. Cette analyse, par ailleurs, ne doit pas oublier l'histoire importante des militants et intellectuels français qui travaillent déjà depuis de longue date contre ces oppressions. Citons, par exemple, Louis-Georges Tin, qui a aidé à la création de la Journée mondiale contre l'homophobie en 2005, et qui préside actuellement le Conseil représentatif des associations noires de France²⁰. Nous pouvons également voir l'expression d'une analyse multidimensionnelle dans les discours de Christiane Taubira, Gardes des sceaux lors des débats sur le mariage pour les couples de même sexe, qui utilisent les messages antiracistes et antiesclavagistes afin de justifier la fin de la discrimination hétérosexiste dans l'institution du mariage.

Il reste néanmoins du travail à faire pour que l'articulation race-sexualité soit plus visible à la fois socialement et au niveau des politiques publiques en France. Actuellement, les statistiques sur les expériences de discrimination et de violence subies par les personnes de couleur et des LGBT continuent d'être récoltées, que ce soit par des associations telles que SOS Homophobie et SOS Racisme ou par les organismes d'Etat comme le Défenseur des droits, sans croiser les catégories. Nous ne pouvons donc toujours pas savoir comment les personnes LGBT de couleur sont exposées à la haine et à la discrimination à la fois à cause de leur couleur de peau et à cause de leurs attirances sexuelles. D'après les informations existantes, les victimes de l'homophobie n'ont pas de couleur et les victimes de racisme n'ont pas de sexualité (et sont donc supposées hétérosexuelles). Loin d'être une simple question de données, cette impossibilité de connaître empiriquement la multidimensionnalité des oppressions donnent du pouvoir à ceux qui continuent de jouir de leurs privilèges raciaux et sexuels. S'ouvrir donc davantage à la possibilité de voir la multiplicité des oppressions dans les faits et dans les chiffres pourrait se traduire par une réalisation plus complète de la justice raciale et sexuelle.

Michael STAMBOLIS-RUHSTORFER

Sociologue et Maître de conférences en études américaines et études du genre à
l'Université Bordeaux Montaigne

¹⁹ D. Trawale, C. Poiret, « Black gay Paris: from invisibilization to the difficult alliance of Black and gay politics », *African and Black Diaspora: An International Journal*, 15 septembre 2015, vol. 0, n° 0, p. 1-12 ; D. M. Provencher, « Coming Out à l'oriental: Maghrebi-French Performances of Gender, Sexuality, and Religion », *Journal of Homosexuality*, 2011, vol. 58, n° 6-7, pp. 812-833 ; D. M. Provencher, « Farid's impossible "je": Unequal access to flexible language in the queer Maghrebi French diaspora », *Journal of Language and Sexuality*, 1 janvier 2016, vol. 5, n° 1, pp. 113-139.

²⁰ L. G. Tin, *L'invention de la culture hétérosexuelle*, Editions Autrement, 2008.